



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Commission scolaire des Phares dépose des états financiers favorables

Rimouski, le 9 novembre 2015 – Lors de sa réunion publique du 26 octobre 2015, le conseil des commissaires a pris acte des états financiers vérifiés de la Commission scolaire des Phares pour l'année 2014-2015. La vérification a été effectuée par la firme Mallette selon les principes comptables reconnus. Au 30 juin 2015, la Commission scolaire a affiché un déficit de près de 2,5 M\$ sur un budget total de 114,6 M\$. Ce déficit est inférieur d'environ 1 M\$ par rapport à la prévision budgétaire établie en janvier 2015.

La diminution du déficit anticipé s'explique principalement par le plus grand nombre d'effectifs en formation professionnelle au cours de l'année scolaire 2014-2015. Concrètement, ce résultat signifie que 11 effectifs de plus que prévu ont poursuivi leur scolarisation en formation professionnelle. Une autre partie de cette variation est attribuable à un ajustement, à la hausse, du financement du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour les petits groupes en formation professionnelle. Globalement, cette bonification du financement a été d'environ 300 000 \$.

De même, l'absentéisme au sein de l'organisation a été largement inférieur aux prévisions, ce qui a généré un gain imprévu d'environ 500 000 \$. Au final, on estime que 50 % de ces gains seront récurrents.

La part du budget d'investissement 2014-2015 était de 10,5 M\$. Le maintien des bâtiments (5,4 M\$) et les projets d'entretien de l'ensemble des immeubles (2,4 M\$) ont monopolisé ce budget.

Techniquement, le déficit accumulé de la Commission scolaire au 30 juin 2015 était de 1,3 M\$. On estime qu'il sera d'environ 3,2 M\$ au 30 juin 2016. Il s'agit d'une performance financière satisfaisante compte tenu de l'ampleur du contexte actuel de compressions budgétaires imposées par le gouvernement. La Commission scolaire a toujours pour objectif de présenter un budget équilibré en 2016-2017 et poursuit sa

réorganisation des services pour optimiser ses ressources financières actuelles tout en maintenant la qualité des services à sa clientèle.

-30-

Sources : Gaston Rioux
Président
418 318-1278

Madeleine Dugas
Directrice générale par intérim
418 723-5927, poste 1010

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.